

[Text]

is frowned upon. But with people like this, they just go right on, and they do not have to answer to anybody.

There is another example. A reinstated from a nearby reserve got in. As soon as he got his status card, he immediately set about to hunt. That winter he killed 25 moose. He never shared with anybody. What do you do with 25 moose? If every one of those people started doing this, we would be in trouble. The animals would be in trouble. These are the things that stick out in my mind.

In education, my own personal example is I went in to help one of my people to try to get education funding. They were turned down of course—no money. Then I said, what if I told you this person is with Bill C-31? He said this puts a different light on it. They could now probably help this person. So you are creating two classes of Indians here too.

We tried to warn the federal government a few years back, in 1985, I think, about what was going to happen. We said there would be about 120,000 people applying. The government said only 20,000. I think there are 118,000 people who have applied to date to be reinstated. Where are you going to put all these people?

The other thing is the Government of Canada will not accept 40,000 immigrants into Canada, but yet expects us Indian people to accept 118,000 new members. I would say this is hardly fair.

I would like to read a paragraph:

In 1876, the chiefs and headmen signed a treaty with the British Crown. Our treaty guaranteed that the indigenous peoples would continue to govern themselves. In all cases, the treaty commissioners at Fort Carlton and at Fort Pitt required the chiefs and headmen to point out their people.

They did not go out and pick out the people. They asked the chiefs and headmen to say who were their members. It is kind of turned around today.

The treaty commissioners did not appoint people to various bands. In 1988 Indians still maintain this right. If the Government of Canada was serious about its Indian policy for the development of Indian government, there would be a recognition of rights for the Indian governments to determine their own citizens. It is a minimum step toward returning the power to the Indian government, as a way of increasing a real and perceived participation in the political process. As it presently stands, Canada still colonizes the indigenous peoples.

Ladies and gentlemen, I have said just about all I wanted to mention. But I do have chiefs of other First

[Translation]

chose de répréhensible, ils savent qu'ils seront critiqués. Mais des gens comme cela font ce qu'ils veulent sans devoir se justifier à quiconque.

Voici un autre exemple. Quelqu'un d'une réserve voisine, qui a obtenu le rétablissement de son statut est arrivé. Aussitôt qu'il a obtenu sa carte d'inscription, il s'est mis à chasser. Cet hiver-là, il a tué 25 orignaux, qu'il n'a jamais partagés avec quiconque. Mais que faire avec 25 orignaux? Si chacune de ces personnes en faisait autant, nous en pâtirions, et les animaux aussi. Voilà les choses qui me sont très présentes à l'esprit.

Pour ce qui est de l'éducation, je peux dire que j'ai essayé d'aider l'un de mes semblables à obtenir une bourse d'enseignement. La demande a, bien sûr, été refusée en raison du manque d'argent. J'ai demandé ce qui se passerait si la personne en question relevait du projet de loi C-31. On m'a dit que les choses se situaient alors dans une perspective légèrement différente et qu'il serait probablement possible de trouver des fonds. On crée donc deux catégories d'Indiens ici aussi.

Nous avons essayé d'avertir le gouvernement fédéral il y a quelques années, en 1985, me semble-t-il, sur ce qui allait se passer. Nous avons dit qu'environ 120,000 personnes présenteraient une demande. Le gouvernement a dit qu'il n'y en aurait que 20,000. Jusqu'à présent je pense que 118,000 personnes ont demandé de retrouver leur statut d'Indien. Où allez-vous les placer toutes?

Par ailleurs, le gouvernement du Canada n'accepte pas 40,000 immigrants au Canada, alors qu'il s'attend à ce que nous autres, les Indiens, acceptions 118,000 nouveaux membres. Ce n'est vraiment pas juste.

Je voudrais lire un paragraphe:

En 1876, les chefs ainsi que les responsables ont signé un traité avec la Couronne britannique. Notre traité garantissait que les populations indigènes continueraient à s'autogouverner. Quoi qu'il en soit, à Fort Carlton et à Fort Pitt, les commissaires chargés des traités ont demandé aux chefs et aux responsables de dire qui étaient les leurs.

Ils n'ont pas déterminé eux-mêmes qui étaient les populations indigènes. Ils ont demandé aux chefs ainsi qu'aux responsables de dire qui étaient leurs membres. C'est l'inverse qui se produit aujourd'hui.

Les commissaires chargés des traités n'ont pas réparti les populations selon diverses bandes. En 1988, les Indiens possèdent encore ce droit. Si le gouvernement du Canada prenait au sérieux la concrétisation de l'autonomie politique des Indiens, il reconnaîtrait aux gouvernements indiens le droit de déterminer qui sont leurs propres citoyens. C'est le minimum nécessaire pour que le gouvernement indien reprenne son pouvoir, puisqu'il participerait davantage et de façon effective au processus politique. Dans l'état actuel des choses, le Canada colonise encore les populations autochtones.

Mesdames et messieurs, j'ai pratiquement dit tout ce que je voulais dire. Mais les chefs des autres premières